PREFECTURE DES YVELINES

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DES ELECTIONS
Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

TANGENTIELLE OUEST PHASE 2

Saint-Germain-Grande Ceinture / Achères Ville RER

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUETE PUBLIQUE

L'enquête publique unique ouverte en mairies de Poissy, d'Achères et au centre administratif de Saint-Germain-en-Laye, du 16 juin au 15 juillet 2014 inclus, préalable à la déclaration d'utilité publique, à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Saint-Germain-en-Laye, Poissy et Achères et au défrichement, en vue de la réalisation de la phase 2 du projet de Tangentielle Ouest Saint-Germain-Grande Ceinture / Achères Ville RER **est prolongée jusqu'au samedi 26 juillet 2014 inclus.**

Un des membres de la commission d'enquête tiendra trois permanences supplémentaires les :

- samedi 19 juillet 2014, de 9 h à 12 h au centre administratif de Saint-Germain-en-Laye
- vendredi 25 juillet 2014, de 14 h à 17 h en mairie d'Achères
- samedi 26 juillet 2014, de 9 h à 12 h en mairie de Poissy

Jusqu'au samedi 26 juillet 2014 inclus, le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête à la mairie de Poissy, d'Achères et de Saint-Germain-en-Laye (centre administratif), aux jours et heures d'ouverture des bureaux, et consigner éventuellement, ses observations sur les registres ouverts à cet effet, où les adresser par écrit à la présidente de la commission d'enquête, domiciliée à cet effet à la mairie de Saint-Germain-en-Laye, siège de l'enquête.